

LANGUES VIVANTES

2. Prix des séjours : garantie du meilleur prix & tarifs en devises

2.1 Garantie du meilleur prix

Si dans les 15 jours suivant votre inscription vous trouvez exactement le même programme comprenant précisément les mêmes prestations pour les mêmes dates (même école, même ville, même cours, même hébergement et même durée) proposés par une autre agence de séjours linguistiques, et à un tarif publié dans la même devise dans un catalogue officiel de cette même agence (ceci excluant toutes les offres promotionnelles, promos Internet ou devis personnalisés) inférieur à celui payé chez LV, nous nous engageons à rembourser la différence en totalité. Cette garantie vaut également pour tous les séjours chez un professeur particulier, y compris les séjours d'une à trois semaines.

2.2 Tarifs des séjours hors zone Euro (Angleterre - USA - Canada - Australie - Nouvelle Zélande)

Langues Vivantes vous propose la transparence totale des tarifs en évitant de facturer des frais liés aux variations du taux de change et en facturant en devises d'origine. Nos tarifs pour ces destinations sont donc fermes et définitifs et exprimés en livre sterling ou en dollar (américain, australien, canadien ou néo-zélandais, selon votre destination), qui devient la **devise de référence** pour le coût de votre séjour.

Dans la pratique vous avez le choix entre :

- payer en \$ ou en £ le montant fixe qui figure sur nos informations (virement ou carte de crédit sur notre compte spécifique, mentionné sur votre confirmation avec le symbole \$ ou £). Ce montant ne fluctuera pas avant le départ.
- payer le montant équivalent au taux du jour en €. Ce montant sera fixe si la facture totale est payée en une fois dans les 7 jours suivant l'envoi de notre confirmation (email ou fax). Au-delà, il pourra varier (à la hausse comme à la baisse).

Le cas échéant, nous vous ferons parvenir une facture de régularisation dès réception du solde.

Les paiements effectués dans une devise autre que la devise de référence seront majorés de 4% pour couvrir les fluctuations journalières et les frais de conversion et de transfert inter-devises. Si le séjour est réglé en plusieurs fois, les paiements devront obligatoirement être effectués dans la même devise.

2.3 Validité

Les prix sont valables pour l'année courante durant laquelle le participant a introduit sa demande d'inscription. Si un participant s'inscrit pour un départ l'année suivante, les prix sont garantis si le séjour est réglé en totalité avant le 31/10 de l'année courante.

2.4 Réductions

- Réduction familiale et de fidélité à partir de la 2ème inscription par famille (même domicile)
- Réduction mini-groupe à partir de 3 inscriptions nous parvenant ensemble pour le même séjour. Cette réduction est cumulable avec la précédente.

Le montant des réductions familiales et de mini-groupes varie selon la durée de votre séjour :

- 15 € (séjours de 2 à 4 semaines)
- 25 € (séjours de 5 à 11 semaines)
- 75 € (séjours de 12 semaines et plus)